

## Plan de relance et avenir de l'AFPA : c'est le moment



Alors que la direction vient d'annoncer qu'elle fera appel du jugement rendu par le tribunal administratif, la question du devenir de l'AFPA et de ses salariés à l'heure du plan de relance gouvernemental reste primordiale. De plus, la mise en place du haut-commissariat au plan ne peut s'envisager sans que les missions de l'AFPA, ses objectifs comme ses moyens, ne soient abordés, clarifiés et renforcés.



Concernant les conséquences du jugement, nul ne peut dire avec certitude tout ce que cela emporte. Il n'y a pas de précédent, surtout avec une décision intervenue tardivement, du fait des mesures de confinement qui avaient stoppé les audiences en cours. En revanche, il est acquis que les licenciements liés au PSE ne peuvent plus être prononcés à compter du 23 juillet. Il est aussi possible, selon les situations, que des salariés estimant avoir été « lésés » par ce plan puissent demander une réparation du préjudice, à commencer par les licenciés « contraints ».

La CGT, organisation syndicale de défense des salariés, sera évidemment présente pour répondre à toute sollicitation et s'efforcera de construire collectivement les réponses les plus adaptées, dans l'intérêt de toutes et tous.

Cette décision n'empêche en rien le recrutement des 600 postes prévus. La charge de travail augmente avec tous les départs et les besoins seront encore plus importants avec nos nouvelles missions : il est urgent d'investir dans le capital humain et donc d'embaucher !

Parallèlement, les syndicats CGT et SUD de la DIRECCTE de la Seine-Saint-Denis viennent de communiquer ([consulter ce communiqué](#)) et leur analyse rejoint la nôtre ([consulter notre analyse](#)) : ce PSE a été instrumentalisé dans l'unique objectif de casser l'outil AFPA coûte que coûte, y compris en ciblant des personnes dans des catégories professionnelles illégales ou en négligeant la charge de travail et les risques psycho sociaux.

À l'heure du plan de relance, où l'AFPA est appelée à se mobiliser pour accompagner des publics différents de sa mission principale, il est surprenant de voir l'État nous confier un travail de sauvetage des jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans : leur situation provient de la destruction des moyens alloués à l'éducation nationale et aux services sociaux. De plus, ces jeunes sont confrontés à une précarité grandissante et de plus en plus violente.

Quels seront donc nos moyens pour réaliser ces missions inhabituelles, dans un contexte si particulier, et avec quelle pédagogie ? La rentabilité sera-t-elle encore recherchée ou bien l'utilité sociale pourra-t-elle enfin être le seul sens donné à notre ambition ?

Il est plus que temps de saisir ce moment pour enfin rendre cohérentes les politiques publiques de l'emploi, car la relance, l'urgence sociale et environnementale sont liées. Force est de constater que l'articulation entre nos ministères de tutelles (Bercy et Grenelle) et la décentralisation qui s'accélère provoquent des stratégies schizophrènes !



L'AFPA doit avancer en faisant le grand écart et sans boussole, puisque le Contrat d'Objectif et de Performance (COP) n'est toujours pas finalisé !

Les annonces de licenciements dans de multiples entreprises s'enchainent alors que d'autres secteurs peinent à trouver des personnes qualifiées. Des milliards sont annoncés, mais dans une précipitation qui frise la frénésie, sans vision transversale pour, par exemple, articuler transition énergétique et besoins en formations aux « métiers d'avenir ». Ces métiers, qui bien souvent sont ceux dispensés par l'AFPA, ne pourront plus l'être puisqu'elle continue de fermer des plateaux ou des centres !

C'est le moment de redonner une perspective cohérente à notre agence, acteur du premier cercle du Service Public de l'Emploi (SPE).

C'est le moment de replacer la formation qualifiante au cœur des politiques publiques afin de répondre à l'urgence sociale et environnementale.

C'est le moment de relancer et soutenir l'AFPA pour qu'elle puisse contribuer à tous ces enjeux, comme elle l'a fait depuis sa création.

La mise en place d'un haut-commissariat au plan devra également impliquer l'EPIC AFPA, pour que nos missions



structurelles soient renforcées et clarifiées : il est urgent de redonner un avenir à l'AFPA et ses salariés !

Montreuil, le 16 septembre 2020

[Gel des salaires : « NON, BERCY ! »](#)

[Les vampires de l'AFPA](#)

[Partager sur Facebook](#)

[Twitter](#)

•  
•